



Non au climat de guerre antisociale, A bas l'état d'urgence !



NPA

NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE

Bulletin Poste du NPA – 1er décembre 2015

Ce week-end, les principaux dirigeants capitalistes se sont réunis pour la COP 21, la conférence sur le réchauffement climatique. Nous savons déjà que l'accord qui en sortira n'empêchera pas une hausse moyenne de 3°C des températures mondiales à l'horizon 2100 – dans le meilleur des cas, car aucune mesure contraignante ne sera prise –, alors que chacun reconnaît qu'il faudrait contenir le phénomène en-deçà de 2°C de hausse.

L'état d'urgence protège les pollueurs, les exploiters et les saigneurs du monde

Hollande, Obama, Poutine ou Xi Jinping sont les représentants d'un système basé sur la course aux profits, qui se soucie aussi peu des êtres humains que de l'environnement : ils sont les relais politiques de grands groupes capitalistes qui décident, pour faire davantage de bénéfices, d'exploiter des énergies polluantes ou de mettre sur le marché des voitures qui dépassent les normes d'émission de CO₂. Leur conférence sera aussi inutile que les vingt précédentes.

Mais état d'urgence oblige, il est interdit de s'opposer à ces puissants en manifestant, alors que les marchés de Noël sont maintenus et que les centres commerciaux restent ouverts ! Manifester nous mettrait en danger, mais pas dépenser notre paie : l'hypocrisie est flagrante. Pourtant la prolongation pour 3 mois de l'état d'urgence a été votée par la quasi-totalité des députés : du PS au FN, de la droite au Front de gauche !

Les marches pour le climat ont partout été interdites : 26 perquisitions et assignations à résidence ont visé des militants écologistes, et la manifestation a été brutalement réprimée à Paris. Le ministre de l'Intérieur n'a pas eu de mots assez durs pour dénoncer une « *minorité violente* » : mais d'où vient la violence, quand la police use de gaz lacrymogènes contre 5 000 manifestants, matraque des jeunes assis par terre, encercle des cortèges avant d'interpeller des centaines de personnes et d'en placer plus de 300 en garde à vue pour le simple fait d'avoir manifesté ?

Le 22 novembre déjà, la manifestation de soutien aux migrants – qui fuient le terrorisme, les régimes totalitaires et la misère – avait été interdite. L'horreur des attentats a pourtant montré à quel point leur venir en aide serait nécessaire, plutôt que de mener une guerre qui ne fera que renforcer Daesh. Le 24 novembre, la justice a été saisie pour « *manifestation illégale* » suite à la grève de 400 agents EDF à Mont-de-Marsan, et le procureur d'Amiens a requis deux ans de prison contre les salariés de Goodyear qui avaient retenu quelques heures le patron qui les licencierait.

Mais qui nous protège de l'état d'urgence ?

Non contents de renforcer les bombardements en Syrie – qui feront fatalement des victimes civiles –, Hollande et sa clique désignent désormais comme des « ennemis intérieurs » les travailleurs en lutte, les jeunes et tous ceux qui les contestent. Ce n'est pas un nouvel attentat que redoute le gouvernement, mais bien l'explosion d'une colère sociale qui a repris des couleurs avec l'épisode de la chemise arrachée des DRH d'Air France. Entre les plans de licenciement et l'offensive contre le Code du travail, les attaques antisociales ne sont pas suspendues : pourquoi devrions-nous attendre pour défendre nos droits ?

Les manifestations et les grèves sont notre force : nous avons intérêt à y avoir recours, et nous en avons la capacité comme l'ont montré les enseignants de plusieurs lycées et collèges de région parisienne qui se sont mis en grève lundi pour la libération de leurs collègues interpellés pour avoir manifesté et celles et ceux qui se sont rassemblés en soutien aux travailleurs d'Air France. Montrons au patronat et au gouvernement à son service que la classe ouvrière et la jeunesse n'acceptent pas qu'on les bâillonne, et qu'elles refusent toute atteinte aux droits démocratiques : à l'issue de la COP 21, le 12 décembre à Paris, soyons nombreux à braver l'interdiction de manifester contre le saccage de la planète.

Postiers de Neuilly : un mois de grève !

En grève à 80 % contre une nouvelle réorganisation, les postiers de Neuilly (92) ont obtenu une première négociation lundi 30 novembre après plus d'un mois de grève. Jusqu'ici, la direction départementale refusait toute rencontre avec les grévistes. En plus de chercher à se lier à d'autres bureaux du département, qui en se mobilisant avec Neuilly ont pu obtenir des avancées sur les effectifs et le paiement des heures supplémentaires, les grévistes ont tenté différentes stratégies afin de populariser leur lutte : en rendant visite à la mairie de Neuilly, à la préfecture, à l'Inspection du Travail, et même au siège national de La Poste... Ils se sont également adressés à leurs collègues de Paris 15ème pour défendre l'idée d'une mobilisation commune d'un maximum de bureaux en direction du Siège national.

Soutenez financièrement les grévistes : chèques à l'ordre de Sud Poste 92, 51 rue Jean Bonal, 92250 La Garenne Colombes (avec la mention "Solidarité grève" au dos).

Plis électoraux non payés : ça ne passe pas à Paris 15 !

La DSCC Paris, comme une majorité de directions, a décidé de ne plus compenser la distribution des plis électoraux. Pourtant, ce surcroît de travail est particulièrement pénible pour les facteurs-trices, et en plus de la tournée "normale" ! A Paris 15, forts d'une pétition intersyndicale signée par 150 facteurs, les syndicats SUD et CGT ont décidé de poser un préavis de grève pour le second tour. Car il est révoltant de travailler gratuitement, alors même que la Poste perçoit 60 millions d'euros de subventions de l'État pour cette distribution ! Lors d'une prise de parole des grévistes de Neuilly à Paris 15, la colère est montée d'un cran quand les grévistes du 92 ont annoncé que dans leur département, la DSCC 92 paierait la distribution à hauteur de 1h les 130 plis ! Face à ce mauvais coup de nos patrons, c'est une mobilisation nationale qu'il faudrait impulser !

Aux régionales, votez pour Lutte Ouvrière !

Le premier tour des élections régionales aura lieu dimanche 6 décembre. Elles seront une occasion pour sanctionner la politique de ce gouvernement, 100% au service des capitalistes. Une politique qui est le principal carburant de la progression électorale du FN, ce pire ennemi des

travailleurs et des classes populaires, comme l'a encore prouvé son appel à la répression contre les travailleurs d'Air France, en lutte contre 2 900 licenciements.

Parce qu'il ne dispose pas des moyens financiers pour présenter ses propres listes, le NPA appelle à voter pour les listes de Lutte Ouvrière. Le vote pour ces listes nous permettra de prendre position pour un programme de lutte, dont l'interdiction des licenciements, la forte revalorisation des salaires et des pensions, comme des minimas sociaux, la défense des services publics, le contrôle des travailleurs et de la population sur l'économie, les banques, la marche de la société. Un programme qui ne deviendra pas réalité sans d'immenses mobilisations populaires, un « tous ensemble » décidé à aller jusqu'au bout.

Après le vote de « l'état d'urgence » par tous les partis institutionnels, du PS au FN, en passant par le Front de Gauche, voter pour Lutte ouvrière, ce sera également un moyen de montrer que les travailleurs ne se laissent pas piéger par une « unité nationale » qui permettrait à Hollande, Sarkozy et Le Pen de parler en leur nom, et permet au gouvernement, sous un faux prétexte, d'interdire les manifestations qui s'opposent à sa politique.

Les grèves se multiplient à La Poste : un état des lieux non-exhaustif

- Chambéry depuis le 30/11 (73, préavis SUD)
- Creil le 26 novembre sur 6 centres de la région (60 - réorg, préavis SUD et FO)
- Agglomération de Creil (60 - réorg, préavis SUD et FO)
- Etampes depuis la mi-octobre (91- réorg et déloc, préavis SUD)
- Le Faouët depuis le 1er décembre (56 - réorg, préavis SUD CGT CFDT)
- Le Pellerin depuis le 30 novembre (44 - sous-effectif et plis électoraux, préavis CGT)
- Neuilly depuis le 29 octobre (92 - réorg, préavis SUD)
- Nonancourt depuis le 29 novembre (27 - réorg, préavis CGT SUD)
- Quimper du 23 au 29 novembre (29 - réorg, préavis CGT SUD) : succès
- Rezé depuis le 30 novembre (44 - réorg et plis électoraux)
- Saint-André de l'Eure depuis le 29 novembre (27 - réorg, préavis CGT SUD)
- + grève prévue à Guérande le 3 décembre
- + préavis départementaux CGT ou SUD envisagés ou déposés sur le 29, le 42, Paris 15, le 77, le 94 et Domont (95) sur la question des plis électoraux.

